



Congé Individuel de Formation pour travailleur détaché

Par **Benn83**, le **07/10/2011** à **22:17**

Bonjour,

Je suis ingénieur au sein d'un grand groupe français depuis Novembre 2007.

J'ai d'abord été embauché en région parisienne, au sein d'une des sociétés françaises du groupe, et ce jusqu'à Juillet 2009. Je suis, depuis Août 2009, détaché en Allemagne et mon contrat français a été suspendu pour un contrat local allemand, dans une autre société (allemande) du groupe. La suspension de mon contrat français me garantissant couverture sociale, cotisations de retraite française...

Mon détachement, et donc la suspension de mon contrat français, a été prévu pour 3 ans et renouvelable une fois 2 ans (soit 5 ans en tout).

Ma question est maintenant la suivante:

Dans ma situation actuelle de détachement en Allemagne, peux-je prétendre à un Congé Individuel de Formation (CIF) pour entamer par exemple une formation de un an (type MBA par exemple)? Si oui, quelles seraient les modalités de demandes, les délais à respecter et les instances à mobiliser?

Merci d'avance pour votre réponse.

Benn83

Par **P.M.**, le **08/10/2011** à **09:07**

Bonjour,

Je pense que le mieux serait de vous informer auprès du Fongécif...